

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
13 septembre 2005 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, les conseillers, Jim Coyle, Harold McKenny, Brian Middlemiss,
Garry Dagenais, William Twolan et Roger Larose.

ABSENCE MOTIVÉE : Pierre Lafrance, conseiller.

Également présents le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

PAROLE AU PUBLIC

- Linda Brand : Plainte à propos du drainage du chemin des Pères-Dominicains.
- Joan Létourneau, FRAPP : Remercie le conseil pour sa collaboration dans le dossier des chemins de tolérance.
- Robert Lussier : Plainte sur l'état du chemin Cedarvale. Doit être réparé, entretenu et asphalté.
- Hilliard Fahey : Plainte sur les travaux effectués à la hauteur de sa propriété, sur le chemin de la Montagne.
- Ken Martash : Plainte sur l'état du chemin Cedarvale.
- Marie-France Corriveau : Piste d'accélération de Luskville.... Recherche des solutions.
- Jacques Duval : Chemin Cedarvale
- Danny Webster : Projet du parc Lavigne.
- Steven Belley : Lignage de la route 148 et étude de circulation.
- Stéphane Poirier Defoy : Chemin Cedarvale.
- Léo Chaput : Chemin Cedarvale

05-09-922

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Période de questions du public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 9 août 2005
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 17 août 2005
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 24 août 2005
 - 4.4 Procès-verbal de la séance spéciale du 31 août 2005
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.4 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de septembre
 - 5.5 Demande d'assistance financière – Relations communautaires – MRC de Pontiac

- 5.6 Demande d'assistance financière – Association de la plage Albert Tremblay – droit de passage
- 5.7 Réclamation – Bell Canada – incident sur le chemin Wilson
- 5.8 Appareils informatiques excédentaires
- 5.9 Demande de budget supplémentaire – Réfection de la toiture – O.M.H.P.
- 5.10 Tâches additionnelles – compensation - commis de bureau
- 5.11 Dépôt de l'état des revenus et dépenses à date
- 5.12 Photocopieur – Minolta
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – août 2005)
 - 6.3 Remerciements aux pompiers volontaires
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement - Prise en charge des chemins
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en août 2005)
 - 9.2 Rapport de l'assemblée du C.C.U. tenue le 22 août 2005
 - 9.3 Demande de dérogation mineure – Alain Carle
 - 9.4 Demande de dérogation mineure – Bernard Leboeuf
 - 9.5 Avis de démolition – lot 2682847
 - 9.6 Règlement 06-05 - «Modification du règlement de zonage no 177-01, ajoutant les classes d'usage C-3 – commerce de service, et C-4 - commerce récréo-touristique et artisanal dans la zone no 41»
 - 9.7 Règlement 07-05 – « Modification du règlement de zonage no 177-01, article 4.1.6 – restriction à l'habitation et l'article 5.8.2 – normes spécifiques à la classe C-10, permettant ainsi l'occupation temporaire de tentes, de roulottes, de véhicules récréatifs motorisés
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Comité de mise en œuvre du sentier récréatif de la Municipalité de Pontiac
- 11. Divers**
 - 11.1 Recommandations de la MMQ – bâtiments municipaux
 - 11.2 Document du Min. de l'Éducation sur le gymnase
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Demande d'emploi – Gail Prince
 - 12.2 Demande de commandites – 60^e anniversaire – Syndicat des pompiers du Québec
 - 12.3 Publicité – calendrier scolaire – École Ste-Marie, Quyon
 - 12.4 Invitation et demande de commandites – Tournoi de golf – MRC de Pontiac
 - 12.5 Avis d'intervention – M. Ménard c. Municipalité de Pontiac
 - 12.6 Invitation – Min. de la Sécurité publique – Semaine de la prévention des incendies 2005
 - 12.7 Invitation – Commission itinérante de la FQM
 - 12.8 Correspondance de Jamie McKnight et Dawna Larocque – creusage de fossés – rue St. Andrew
 - 12.9 Correspondance de Mme Lise Auger – demande de dédommagement – clôture brisée
 - 12.10 Correspondance Me Darquise Jolicoeur – Dossier Robert Comptois
 - 12.11 Correspondance – Groupe Ultima Inc. – recommandations suite à visite de la MMQ
 - 12.12 Réclamation – Bell Canada – incident sur le chemin Cain
 - 12.13 Congrès annuel de la FQM
 - 12.14 Grief no 16792
 - 12.15 Demande d'emploi – pompier ou inspecteur incendie - Luc Ladouceur
 - 12.16 Démission du pompier – Steve Ramsay
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Correspondance de la Ministre déléguée aux Transports – véhicules hors route

- 13.2 Correspondance de la Maison de la Famille – réponse à notre correspondance - Suggestion – ouverture comptoir vestimentaire
- 13.3 Correspondance de la Ministre des Affaires municipales et des régions – Loi sur les compétences municipales
- 13.4 Correspondance d’Hydro-Québec – maîtrise de la végétation...
- 13.5 Nomination d’un nouveau vice-président – Teamsters Québec – Local 106
- 13.6 Proposition de projet – GeoCognition - inventaire du patrimoine de la municipalité
- 13.7 Colloque de l’Association québécoise d’urbanisme – Municipalité de Verchères
- 13.8 Correspondance du Min. des Transports – Revêtement bitumineux de la Route 366
- 13.9 Bulletin du mois d’août 2005 – Asso. Des résidents de la plage François-Tremblay
- 13.10 Rapport Quote-parts supplémentaires 2005 – MRC des Collines
- 13.11 Documents du bureau de Charlotte L’Écuyer : 1) transfert de revenus... taxe fédérale sur l’essence ; 2) fonds sur l’infrastructure municipale rurale
- 13.12 Correspondance du Min. de l’environnement – Travaux de réparation du bassin – eaux usées à Quyon
- 13.13 Message par télécopieur de M. Martin Lachapelle – travaux de vidange du bassin à Quyon débutant le 9 août 2005
- 13.14 Correspondance du Min. des Transports – subvention – amélioration du réseau routier municipal
- 13.15 Proposition – Quyon Mill Dam Park & Trail – “ Landscape Design and Consultants”
- 13.16 Certificat de depot – Commission des relations du travail
- 13.17 Correspondance – Avocat Greffard & Blais – Loi C.P.T.A.Q.
- 13.18 Correspondance – Teamsters – Grief #16792
- 13.19 Ordre du jour et procès-verbal de la séance du 18 août 2005 du conseil de la MRC des Collines
- 13.20 Procès-verbal de la séance du 16 juin 2005 du conseil de la MRC des Collines
- 13.21 Correspondance du Min. des Transports – marquage routier de la route 148 et zones de dépassement

14. Période de questions

15. Levée de l’assemblée

Proposé par William Twolan
 Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les changements suivants :

Ajouts : 6.4 Remerciements au chef par interim
 7.3 Panneau d’arrêt – Chemin Cedarvale
 7.4 Fossé – Chemin Cedarvale
 10.2 Fonds de parc et terrain de jeux

Retrait : 7.2 Lumière de rue / *Street light*

Déplacement d’items: 5.4 Devient l’item 12.17
 5.5 Devient l’item 12.18

Adoptée

05-09-923

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 AOÛT 2005

Proposé par Brian Middlemiss
 Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 août 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-09-924

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 AOÛT 2005

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 17 août 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-09-925

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 24 AOÛT 2005

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 24 août 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-09-926

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 31 AOÛT 2005

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 31 août 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-09-927

Liste des factures à payer

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **122 404.07 \$** (voir annexe) pour la période se terminant le 1^{er} septembre 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-928

Liste des dépenses incompressibles

Proposé par William Twolan
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **287 849,76 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 1^{er} septembre 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-929

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de **19 144,40 \$** taxes en sus.

Le fond général	18 544,40 \$
Le fond Kelly	600,00 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-930

BRIS DE FIL – BELL CANADA

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLUE QUE la municipalité paie la somme de **2 189,39 \$** pour le bris de câble de Bell sur la montée Wilson (Réf. No PDT 9 RU 2500).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-931

APPAREILS INFORMATIQUES EXCÉDENTAIRES

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU de confier à Microrama Informatique les appareils informatiques excédentaires pour destruction.

Adoptée

05-09-932

BUDGET O.M.H.

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte les quote-parts au budget de l'O.M.H. comme suit :

Budget 2005	8 310 \$
Budget supplémentaire	1 774 \$
TOTAL	10 084 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-933

TÂCHES ADDITIONNELLES – COMMIS DE BUREAU

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE pendant les vacances ou congés de maladies de l'adjointe aux finances, de payer 20,00 \$ / heure au commis de bureau pour les tâches additionnelles qu'elle devra accomplir.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-934

PHOTOCOPIEUR MINOLTA

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Bruce Campbell

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte l'offre de la Cie *Konica Minolta* pour l'achat d'un photocopieur couleur au prix de 23 088 \$ incluant la remise de 12 000 \$ sur le photocopieur actuel (qui demeure propriété de la municipalité) et avec les avantages énumérées à l'offre dont la possibilité d'offrir aux organismes communautaires l'opportunité d'imprimer leur publicité couleur à très bas prix.

M. Jim Coyle vote contre la résolution car il est d'avis que la Municipalité n'est pas dans le commerce d'imprimerie.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

DÉPÔT DU RAPPORT DU MOIS D'AOÛT 2005 – SERVICE INCENDIE

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DU MOIS D'AOÛT 2005 – CONTRÔLE ANIMAL (SPCA)

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

05-09-935

REMERCIEMENTS – POMPIERS VOLONTAIRES

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la municipalité remercie les pompiers qui ont participé à la compétition organisée dans le cadre de la foire de Shawville le 4 septembre 2005.

Adoptée

05-09-936

REMERCIEMENTS – CHEF PAR INTÉRIM

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité remercie Guy Marcotte pour son travail en temps que chef par intérim.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller *Brian Middlemiss* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce Conseil, un règlement modifiant le règlement sur la « Prise en charge des chemins ».

05-09-937

PANNEAU D'ARRÊT – CHEMIN CEDARVALE

Il est

Proposé par William Twolan
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de procéder à l'achat et l'installation d'un panneau d'arrêt au coin du chemin Cedarvale et du chemin de la Détente.

Adoptée

05-09-938

FOSSÉS – CHEMIN CEDARVALE

Il est

Proposé par William Twolan
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU qu'un budget de 3 000,00 soit accordé pour le creusage d'un fossé sur le chemin Cedarvale.

Le vote est demandé

POUR = 2

CONTRE = 4

Rejetée

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN AOÛT 2005

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DU C.C.U. DU 15 AOÛT 2005

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

05-09-939

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – ALAIN CARLE – 3 Croissant des Mèlèzes

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction sont déjà débutés;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne causerais aucun précédent;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne porterait pas atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du bâtiment ne briserait pas l'harmonie du voisinage;

CONSIDÉRANT les frais qu'entraînerais une demande de déplacement du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande la dérogation mineure de M. Alain Carle au conseil.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU que ce Conseil municipal appui la demande de dérogation mineure de M. Alain Carle.

Adoptée

05-09-940

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – BERNARD LEBOEUF – 1663 Route 148

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction sont déjà débutés;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne causerais aucun précédent;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne porterait pas atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du bâtiment ne briserait pas l'harmonie du voisinage;

CONSIDÉRANT les frais qu'entraînerais une demande de déplacement du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande la dérogation mineure de M. Bernard Leboeuf au conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par William Twolan
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil appui la demande de dérogation mineure de M. Bernard Leboeuf.

Adoptée

05-09-941

AVIS DE DÉMOLITION – 51, Ch. De la Forêt

CONSIDÉRANT l'état du bâtiment situé au 51 chemin de la Forêt (lot : 2682847);

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du règlement de construction 179-01 concernant les constructions dangereuses ou détériorées;

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait parvenir deux lettres au propriétaire, le 15 août 2003 et le 3 septembre 2004 lui demandant de se conformer au règlement municipal;

CONSIDÉRANT que ce lieu représente un danger pour la sécurité publique puisqu'on y retrouve des traces d'incendies sur la galerie ainsi que sur les murs;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil ordonne l'application de l'article 4.5 du règlement de construction 179-01, soit la démolition totale dudit bâtiment.

Adoptée

05-09-942

RÈGLEMENT N° 06-05

NOMMÉ : «MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 177-01, AJOUTANT LES CLASSES D'USAGES C-3 – COMMERCE DE SERVICES ET C-4 - COMMERCE RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET ARTISANAL DANS LA ZONE # 41»

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun et d'intérêt public de modifier le Règlement de zonage n° 177-01 afin d'ajouter les classes d'usages C-3 et C-4 à la zone # 41;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande au Conseil d'inclure les classes d'usages C-3 et C-4 à la zone # 41;

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation tenue le 9 août 2005 à 19h00;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement comme suit :

RÈGLEMENT N° 06-05

NOMMÉ : «MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 177-01,
AJOUTANT LES CLASSES D'USAGES C-3 – COMMERCE DE SERVICES ET C-4
- COMMERCE RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET ARTISANAL DANS LA ZONE # 41»

ARTICLE 1 :

Le plan de zonage du Règlement de zonage numéro 177-01 est modifié pour ajouter à la zone 41, les classes d'usages C-3 - Commerce de services et C-4 – Commerce récréotouristique et artisanal .

ARTICLE 2

Le présent règlement vient modifier les dispositions applicables à la grille des spécifications du règlement de zonage no. 177-01 de la Municipalité de Pontiac

La grille des spécifications du Règlement de zonage numéro 177-01, est modifié pour ajouter à la zone agricole pour ajouter à la zone 41, les classes d'usages C-3 - Commerce de services et C-4 – Commerce récréotouristique et artisanal.

ARTICLE 3 :

Le règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Adoptée

05-09-943

RÈGLEMENT N° 07-05

NOMMÉ : « MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 177-01, ARTICLE 4.1.6 – RESTRICTION À L'HABITATION ET L'ARTICLE 5.8.2 – NORMES SPÉCIFIQUES À LA CLASSE C-10, PERMETTANT AINSI L'OCCUPATION TEMPORAIRE DE TENTES, DE ROULOTTES, DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS MOTORISÉS »

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun et d'intérêt public de modifier le Règlement de zonage no. 177-01 afin de permettre l'occupation temporaire de tentes, roulottes, tentes-roulottes, véhicules récréatifs motorisés sur le territoire de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande au conseil de permettre l'occupation temporaire de tentes, roulottes, tentes-roulottes, véhicules récréatifs motorisés sur le territoire de la municipalité.

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 25 mai 2005

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation tenue le 9 août 2005 à 19H00 ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le présent règlement comme suit :

RÈGLEMENT N° 07-05

NOMMÉ : « MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 177-01, ARTICLE 4.1.6 – RESTRICTION À L’HABITATION ET L’ARTICLE 5.8.2 – NORMES SPÉCIFIQUES À LA CLASSE C-10, PERMETTANT AINSI L’OCCUPATION TEMPORAIRE DE TENTES, DE ROULOTTES, DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS MOTORISÉS »

ARTICLE 1 :

L’article 4.1.6 et l’article 5.8.2 du Règlement de zonage no. 177-01 sont modifiés comme suit, afin de permettre l’occupation temporaire de tentes, roulottes, tentes-roulottes, véhicules récréatifs motorisés seulement sur les terrains utilisés à des fins résidentielles.

Les dispositions suivantes s’appliquent :

- Maximum de une (1) occupation par lot
- Strictement interdit dans la marge avant
- Trois mètres (3) des limites latérales de propriété
- Un maximum de 15 jours consécutifs
- Un maximum de deux (2) fois par année

ARTICLE 2 :

Le règlement entrera en vigueur après l’accomplissement des formalités prévues par la loi.

Adoptée

05-09-944

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU SENTIER RÉCRÉATIF DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

CONSIDÉRANT QUE le 12 mai, dans sa résolution no 02-02-56, la Municipalité de Pontiac avisait la MRC qu’elle reconnaissait le caractère régional du projet de piste cyclable dans le corridor Wyman-Aylmer de ladite municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil acceptait dans sa résolution 02-04-092 de mandater un organisme en l’occurrence le CLD, pour prendre la responsabilité de la réalisation de ce projet, le tout sans frais pour la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Génivar, dans son rapport final, propose trois options dont l’option I qui emprunte en bonne partie l’ancien corridor ferroviaire tout en laissant la porte ouverte à des contournements ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil considère aussi que les options proposées, malgré les coûts variés, offrent de bonnes chances de réalisation et un faible impact sur les activités agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE les initiatives du CLD dans ce dossier ont permis auprès de l’UPA Gatineau sud et de l’UPA Outaouais-Laurentides, de conclure au fait que les agriculteurs ne sont pas opposés à ce qu’une voie cyclable relie Wyman et Aylmer, dans la mesure où l’ancien corridor de la voie ferrée ne soit pas emprunté entre les chemins Smith-Léonard et Kennedy ;

CONSIDÉRANT QUE le 16 juin 2005, dans la résolution no 05-06-356, ce Conseil a mandaté le CLD des Collines pour effectuer les travaux requis à la réalisation graduelle du projet et a résolu de créer un comité de travail composé de représentants du CLD, de la MRC et de la Municipalité de Pontiac afin d'accompagner le CLD dans sa démarche ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient invitées et nommées au sein du Comité de travail du sentier de Pontiac : monsieur Bruce Campbell, maire de la Municipalité de Pontiac ; monsieur Roger Larose, conseiller à la Municipalité de Pontiac, monsieur Sylvain Bertrand, directeur général de la Municipalité de Pontiac ; monsieur Ghislain Poulin, directeur général de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ; monsieur Michel Bélanger, directeur du service de l'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ; monsieur Hugues Dupuy, directeur général du CLD des Collines-de-l'Outaouais ; monsieur Marc Fortin, agent de développement au CLD des Collines-de-l'Outaouais ; monsieur Gérald Desjardins, président de l'Association des Voisins du CP Rail ; monsieur Pierrey-Yvon Alary, président de l'UPA Gatineau Sud section francophone ; monsieur IvanHale, président de l'UPA Gatineau Sud section anglophone, monsieur Richard Maheu, président de l'UPA Outaouais-Laurentides ; monsieur Nick Matechuk, représentant de la communauté d'affaires du secteur Quyon ; monsieur Jean Hébert, directeur général de la CRÉO ; monsieur Jean-Marc Purenne (URLSO) ; monsieur Michel Plouffe, directeur général de CLD Développement économique Gatineau ; et monsieur Jean-Pierre Ledoux, directeur général du CLD Pontiac.

Adoptée

05-09-945

FONDS DE PARC ET TERRAIN DE JEUX

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité fasse le transfert d'une somme de **3 000,00 \$** au fonds de parc et terrain de jeux provenant du poste budgétaire no 02-701-950 (loisirs municipaux).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-946

CALENDRIER SCOLAIRE

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité fasse paraître de la publicité dans le calendrier scolaire de l'école Ste-Marie de Quyon au coût de 90 \$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0905458

05-09-947

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Harold McKenny

Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0905462

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 05-09-927 à 05-09-930, de 05-09-932 à 05-09-934, 05-09-945 et 05-09-946.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER